



Gestion d'un fonds documentaire : présentation de PMB

PMB (PHP My Bibli) est un système intégré de gestion de bibliothèques, sous licence libre. Il propose plusieurs fonctions, dont la gestion de fonds documentaire et l'emprunt de documents.

Gestion de fonds documentaire

PMB permet de gérer un fonds documentaire, composé de livres, de périodiques et de documents numériques. Le chargé d'information et de ressource y saisit les ouvrages de son fonds documentaire en remplissant les champs : titre, auteur, éditeur, indexation, résumé, mots-clés, etc. dans la partie privée du site. Il dispose alors d'un catalogue exhaustif de son fonds documentaire ; sachant par ailleurs que chaque champ est paramétrable en fonction du fonds et qu'il est aussi possible d'ajouter des champs.

Les utilisateurs potentiels peuvent eux visualiser le fonds documentaire du centre de ressource sur la partie publique du site, puisque cette base de données documentaire peut s'installer sur un serveur et être accessible par Internet. Les utilisateurs peuvent effectuer une recherche à partir de mots-clés, de mots du titre, de noms d'auteur, pour rechercher un ou plusieurs documents. Ils peuvent aussi visualiser le thésaurus exhaustif du fonds documentaire.

Gestion des emprunts d'ouvrages

PMB permet aussi la gestion d'emprunt des documents du centre de ressource. Pour cela, il suffit au chargé d'information et de ressource de configurer les conditions de l'emprunt : durée du prêt selon le type de documents, nombre d'emprunts autorisés, montant éventuel de l'abonnement, etc. Les utilisateurs demandent alors à emprunter un ou plusieurs ouvrages au chargé d'information et de ressource, celui-ci saisit les coordonnées du ou des ouvrages et le logiciel génère automatiquement un ticket de prêt à l'utilisateur mentionnant la durée du prêt et les ouvrages empruntés. Ces ouvrages apparaissent par ailleurs comme « empruntés » dans la partie publique du site, aussi les autres utilisateurs en sont informés lors de leur connexion sur le site.

PMB gère également les lecteurs. Il est alors possible pour le chargé d'information et de ressource de générer des mailings à l'attention des lecteurs pour leur faire part, par exemple, des nouveautés acquises au sein du fonds documentaire. Les lecteurs peuvent réserver en ligne des ouvrages du fonds documentaire qu'ils souhaitent

emprunter. Le logiciel peut aussi générer automatiquement des mails personnalisés de relance pour les lecteurs ayant dépassé la durée d'emprunt autorisée ou pour les lecteurs arrivant en fin d'abonnement.

Fonction intéressante, PMB offre la possibilité de suivre les requêtes effectuées sur le site, et de compiler les questions, les thèmes, les auteurs ou les mots-clés les plus recherchés.

Avantages liés à l'utilisation de PMB

PMB est un logiciel en licence libre : chacun peut l'installer, l'utiliser et le faire évoluer en fonction de ses besoins. Développé par des bibliothécaires, il est donc adapté aux besoins de gestion d'un fonds documentaire, mais son caractère libre lui confère une souplesse comme l'intégration à des logiciels de diffusion de contenu comme SPIP.

A noter également qu'il tourne sur toutes les plateformes courantes du marché : Windows, MacOs, Linux. Enfin, l'accès au fonds se fait avec un simple navigateur sur Internet, sans que l'utilisateur soit obligé d'installer un nouveau logiciel.

Projet de plateforme mutualisée dans le cadre du Réseau Ressource

Le Réseau Ressource travaille actuellement sur une plateforme mutualisée qui donnera prochainement accès, à partir d'un portail unique, hébergé sur un serveur dédié, à l'ensemble des fonds documentaires des centres de ressource adhérents au Réseau Ressource.

Chaque chargé d'information et de ressource adhérent aura la possibilité de créer les **notices** des ouvrages de son fonds selon une convention de saisie commune, celles-ci seront alors validées par un administrateur.

Par ailleurs, lorsque la notice (titre, auteur, éditeur, indexation, résumé, mots-clés, etc.) d'un ouvrage a déjà été créée par une autre structure adhérente, il ne sera pas nécessaire de la créer à nouveau, il suffira simplement au chargé d'information et de ressource qui possède également cet ouvrage de lui ajouter un **exemplaire** (c'est-à-dire une localisation du document).

Cette mutualisation des notices offre la possibilité à un nouveau centre ressource de gagner un temps précieux – temps qui sera consacré en contrepartie à la création d'autres notices, notamment celles des périodiques qui, faute de temps, restent peu ou pas archivées.

Chaque structure adhérente mettra sur son site un lien renvoyant vers la base de données documentaire mutualisée. Ainsi, les utilisateurs auront la possibilité de prendre connaissance ou d'effectuer des recherches non seulement sur les ouvrages disponibles dans le centre de ressource de leur localité, mais aussi au niveau national, voire international.

Cette mutualisation des fonds documentaires est la première expérience de banque de données exhaustive sur la documentation liée aux musiques actuelles. A ses débuts, la base de données mutualisée du Réseau Ressource devrait déjà compter quelques 2000 notices (en l'occurrence celles de l'IRMA, du CNV et du Kiosque à la Cartonnerie).

>>> <http://www.reseaudocs.org>